

Médecin, proche, malade... un trio gagnant

En tant que proche d'un malade, vous jouez un rôle déterminant dans la qualité de la relation médecin-patient. Consultations, visites, hospitalisations: les occasions d'être en contact avec les soignants ne manquent pas... Le défi principal est d'apporter une aide utile à votre proche, tout en respectant sa part d'autonomie et de prise de décision.

Un rôle primordial lors des consultations

La consultation – et notamment la première - est souvent un moment de forte émotion. Après avoir posé son diagnostic, le médecin va expliquer les causes de la maladie, son stade actuel et les évolutions possibles. Il va aussi mentionner les principaux traitements disponibles.

Votre rôle est primordial :

- Soutenir psychologiquement la personne malade ; avant, pendant et après la consultation.
- Etre attentif aux informations fournies par le médecin et l'équipe soignante.
- Aider le malade à mentionner des éléments clés liés à sa maladie ou aux effets secondaires des traitements. Vous pouvez prendre la parole pour revenir sur des détails du quotidien du malade : son appétit, son état de forme général, ses douleurs, etc.

Ne pas se substituer au malade

Un écueil est à éviter : multiplier les visites ou le recours aux soignants sans la présence du malade. Même si votre intention est de préserver le patient des mauvaises nouvelles, souvenez vous que :
-Votre proche a besoin, tout autant que vous, de savoir ce qui lui arrive, pour mieux envisager l'avenir.
-C'est au médecin qu'il revient d'apprécier comment et à quel moment la personne malade doit être informée.

- Au niveau légal, le médecin ne peut communiquer à la famille des informations concernant l'état de santé du patient sans l'accord de celui-ci. S'il oppose le secret médical à vos interrogations, ne vous offusquez pas, il ne fait que respecter la volonté du malade. Il s'agit alors d'essayer, tout en douceur, de convaincre votre proche de changer d'avis et de se confier.

- Dans la mesure du possible, le médecin essaiera toujours de respecter le difficile équilibre entre droit du patient et droit de l'entourage.

Faire confiance à l'équipe médicale

Le malade établit une véritable relation de confiance avec son équipe médicale, il n'est pas toujours opportun d'aller chercher des solutions ailleurs.

Il est tout à fait légitime de vouloir vous renseigner sur la maladie, son évolution naturelle, les complications qui peuvent apparaître, etc. Evitez cependant de généraliser à partir d'informations glanées sur Internet ou dans des revues médicales. Chaque cas est particulier. L'équipe soignante est la mieux placée pour s'occuper de votre proche et vous renseigner correctement.

- S'il est vrai que parfois, deux avis médicaux valent mieux qu'un, évitez tout de même de multiplier les consultations et les examens à votre proche. Cela finira par retentir sur sa santé physique et mentale.
- Sachez que quand il y a le moindre doute, les médecins traitants procèdent à une étude de cas en équipe, parfois pluridisciplinaire.

Des échanges à privilégier

L'équipe médicale a besoin de vous. A la fois pour bien comprendre le mode de fonctionnement social et familial du malade, mais également pour vous donner les moyens d'aider votre proche. Le soutien des soignants peut vous aider à mieux vivre la situation et donc, à accompagner plus efficacement la personne malade.

-N'oubliez pas que le médecin demeure votre interlocuteur privilégié. En cas de problème ou de doute, n'hésitez pas à vous confier à lui.

- Vous pouvez l'interroger sur les traitements ou la maladie – avec l'accord du malade – s'il y a des points que vous souhaitez éclaircir.

- Il peut vous aider, si vous rencontrez des difficultés au quotidien, en vous prodiguant des conseils sur l'hygiène de vie familiale (alimentation, sommeil, activités diverses...).

Dans le cas particulier du cancer : Si vous le souhaitez, il pourra vous aiguiller vers une cellule de psycho-oncologie (unité spécialisée dans la prise en charge psychologique des patients atteints d'un cancer et de leurs proches) ou vers des groupes de parole dédiés à l'entourage.